

Communiqué du conseil Arabe de Sécurité et de Paix.

Caire 04/05/2008

Le conseil Arabe de Sécurité et de Paix, composé de Djibouti, de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Arabie Saoudite, et du Soudan, s'est réuni pour la première fois à la demande de la République de Djibouti au siège de la Ligue des Etats Arabes le dimanche 4/5/2008.

Le conseil, présidé par l'Arabie Saoudite, a examiné l'évolution de la situation aux frontières de Djibouti et de l'Erythrée et en présence de monsieur le Secrétaire General de la Ligue des Etats Arabes ainsi que les délégués et les représentants de la Jordanie, de la Syrie, de l'Egypte de la Libye, du Koweït et de la Mauritanie.

A la lumière de la lettre adressée à monsieur le Secrétaire General par monsieur le Ministre de Affaires Etrangères et de la Coopération de la République de Djibouti, et après l'intervention de monsieur le Secrétaire General ainsi que celle du Chef de la délégation de Djibouti sur l'évolution de la situation depuis le 04 Février 2008, et des efforts déployés par son pays en vue d'atténuer la tension entre les deux pays et sa volonté d'aplanir le différend par des voies pacifiques, le conseil a confirmé la nécessité:

Du respect du bon voisinage entre les deux pays,

Du respect du tracé des frontières existant à leur indépendance.

Du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale des Etats.

Ainsi que l'approfondissement de la coopération Arabo-africaine.

Le conseil invite les deux parties à la retenue et les exhorte à recourir aux voies pacifiques pour le règlement de ce différend et d'éviter toute mesure qui détériorera la situation.

Le conseil a demandé au Secrétaire General de dépêcher, du secrétariat général une mission aux zones frontalières afin d'étudier la situation sur le terrain et d'établir de toute urgence un rapport au conseil.

Le conseil a demandé au Secrétaire General de prendre immédiatement les contacts nécessaires avec les deux parties ainsi que le Président de la Commission Africaine et le Conseil de Paix et de Sécurité Africain pour promouvoir des démarches communes Arabo-africaines en vue du règlement de cette crise.

Le conseil a enfin décidé de tenir sa session ouverte en vue d'assurer en permanence le suivi de la situation.